

University of Bejaia
Faculty of Letters and Languages
Department of English
Teacher: Benzenati Adel
Module: French

Les formes de phrases.

Toutes les phrases qui existent relèvent obligatoirement de l'un des quatre types mentionnés dans le cours précédent. Cependant il est important de savoir que chacun de ces types de phrases pourrait facultativement, faire apparaître une forme de phrase.

Une forme de phrase désigne une construction particulière qui est ajoutée à l'un des quatre types. Les formes de phrases sont au nombre de quatre: la négation, le passif, la forme impersonnelle et l'emphase.

1. La négation :

La négation totale et la négation partielle :

- La négation totale :

La négation totale, comme son nom l'indique, présente toute la phrase ; c'est-à-dire elle porte sur la totalité de la phrase.

Exemple : il ne fait pas froid. (Cette phrase signifie : il est faux qu'il fasse froid)

Vous avez remarqué que la négation totale est exprimée par les adverbes ne...pas.

Attention : le « n' » que l'on n'entend pas toujours ! Effectivement le « n' » est un adverbe qui ne s'entend pas toujours à l'oral, mais il ne faut jamais l'oublier à l'écrit.

- La négation partielle :

La négation partielle, contrairement à sa précédente, elle porte uniquement sur une partie de la phrase.

Exemple : jean n'aime pas les pizzas aux olives.

Cette phrase peut signifier : jean aime les pizzas, mais pas toutes les pizzas. Il déteste seulement les pizzas aux olives.

La négation peut être également exprimée par des mots négatifs spécifiques pouvant potentiellement remplacer l'adverbe ne :

- Pronoms définis : personne, rien, nul, aucun ;
- Adverbes ou locutions adverbiales : jamais, plus, guère, nulle part.

Exemple : personne n'a téléphoné aujourd'hui.

Ici, la négation porte uniquement sur le sujet : le pronom indéfini personne ne représente la négation de quelqu'un.

Ces mots négatifs peuvent par moment se cumuler.

Exemple : **depuis** qu'il a disparu, personne n'a jamais pu le retrouver.

2. Le passif :

A. La voix passive

Traditionnellement, on distingue deux voix pour le verbe :

- La voix active ;
- La voix passive.

La voix passive se caractérise par une forme composée particulière qui associe l'auxiliaire être et le participe passé. Observez le tableau ci-dessus (ibid. :236)

Temps	Voix active	Voix passive
Temps simple: présent de l'indicatif.	Le pâtissier offre la pièce montée.	La pièce montée est offerte par le pâtissier.
Future simple	...offrira...	...sera offerte...
Temps composée : passé composé.	...a offert.	...a été offerte... (passé composé passif)
Plus-que-parfait	...Avait offert...	...avait été offerte... (plus-que-parfait passif)

L'auxiliaire se met au même temps et au même mode que la forme conjuguée du verbe actif.

- **La phrase passive.**

On obtient la phrase passive à partir de la transformation de la phrase active qui lui correspond. Comment faire?

- Le verbe se met à la voix passive;
- Le sujet de la phrase active devient complément d'agent ;
- Le COD de la phrase active devient sujet.

Ex: Les forces de l'ordre ont interpellé le suspect.

Sujet voix active COD

Le suspect a été interpellé par les forces de l'ordre.

Sujet voix passive complément d'agent

3. La forme impersonnelle

a. Qu'est-ce que c'est ?

- On parle de forme impersonnelle quand dans la construction d'un verbe, le sujet est le pronom personnel « *il* »
- Ce pronom présente deux caractéristiques :
 - o Il ne renvoie à rien de précis (ni une personne, ni une chose) ;

- Il ne peut pas être remplacé par un autre sujet ou un syntagme nominal.

Ex: il faudrait fournir beaucoup plus d'efforts s'il'on veut réussir.

b. Les constructions impersonnelles :

- a) Dans une construction impersonnelle, on associe le sujet impersonnel *il* à un verbe qui connaît par ailleurs des emplois personnels.

Ex: il est tombé cette nuit cinquante centimètres de neige.

Ici, le verbe *tomber* n'est pas en emploi personnel. Un emploi personnel aurait donné titre d'exemple, la phrase suivante : *Cyril est tombé en montant les marches*. L'on déduit alors que le verbe dans le premier exemple est associé au pronom impersonnel « *il* ». Il est donc employé dans la construction impersonnelle.

- b) Une construction impersonnelle résulte toujours d'une transformation.

Ex: Cinquante centimètres de neige **sont tombés** cette nuit.

Il est tombé cette nuit cinquante centimètres de neige.

Ici, le groupe nominal cinquante centimètres de neige correspond au sujet du verbe en emploi personnel.

4. L'emphase ou la forme emphatique.

En grammaire, l'emphase désigne tout procédé d'insistance ou de mise en relief un élément de la phrase ; elle est emphatique si elle met en valeur un mot ou un groupe de mots. Sinon elle est neutre.

Ex : De l'argent, il n'en manque pas. (La forme est emphatique car on insiste sur les mots «De l'argent»).

Il ne manque pas d'argent. (La forme est neutre car pas de mise en relief).